



En 2012, le BTP continue d'exercer un effet très favorable sur l'économie guyanaise

En 2012, le montant des richesses créées par les entreprises marchandes guyanaises s'élève à 1,1 milliard d'euros, soit 42 % de la richesse produite (57 % en France métropolitaine). Le secteur du commerce réalise plus d'un quart de la valeur ajoutée totale, dans un contexte économique peu favorable, notamment à cause d'un léger recul de la consommation des ménages. Peu consommatrices de produits intermédiaires, la plupart des entreprises des services réalisent des taux de valeur ajoutée supérieurs à 50 %. À l'inverse, dans le commerce, l'industrie et la construction, grands consommateurs de produits intermédiaires, ce taux est inférieur à 30 %. Le taux de marge varie fortement selon l'intensité capitalistique des secteurs et s'échelonne entre 28 % dans l'industrie et 67 % dans les activités immobilières.

Ali Benhaddouche

En 2012, la croissance de l'économie guyanaise a été moins soutenue qu'en 2011. Toutefois, elle reste élevée (+ 3 %) comparée à la France hexagonale (+ 0 %) et aux Antilles (+ 1 % en Guadeloupe et + 0 % en Martinique). L'activité spatiale et la construction, bien orientées, continuent d'exercer un rôle bénéfique sur l'économie guyanaise. Les ménages investissent davantage dans leur logement en 2012 qu'en 2011. L'investissement en 2012 (+ 8,2 %) repose principalement sur les deux leviers de croissance que constituent le spatial et le BTP.

En revanche, les entreprises guyanaises investissent moins, notamment dans l'achat de nouveaux matériels. Les crédits d'investissement reculent (- 2,5 %) et les importations de biens d'équipement diminuent de 27 %.

Dans ce contexte, les entreprises marchandes installées en Guyane, ont généré près de 1,1 milliard d'euros de richesses en 2012. Sur la même période, la valeur

1 Le commerce et la construction génèrent plus de 40 % des richesses

Principaux résultats des entreprises implantées en Guyane en 2012 (en Keuros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	932	539 144	168 437	15,0	48 553
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	187	59 691	14 135	1,3	2 220
Industrie chimique	18	75 440	28 768	2,6	12 600
Construction	1 519	764 498	210 928	18,8	69 304
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3 140	2 109 003	422 246	37,7	151 701
Commerce :	2 109	1 734 206	276 973	24,7	108 612
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	356	625 949	107 920	9,6	51 754
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	1 509	832 481	120 185	10,7	42 181
Transports et entreposage	436	244 902	92 188	8,2	30 380
Hébergement et restauration	595	129 895	53 085	4,7	12 709
Information et communication	165	73 276	26 851	2,4	16 524
Activités immobilières	234	117 344	74 055	6,6	47 666
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	1 668	377 741	204 381	18,2	59 172
Activités de services administratifs et de soutien	886	223 935	116 542	10,4	19 795
Autres activités de services	448	32 947	13 344	1,2	4 182
Ensemble	8 106	4 013 952	1 120 242	100,0	397 101

Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

ajoutée dégagée par les entreprises guadeloupéennes s'élève à 2,7 milliards d'euros et celles implantées en Martinique à 2,9 milliards d'euros.

Le commerce est le premier contributeur à la richesse

En 2012, le premier secteur créateur de richesses en Guyane est le secteur du commerce. Près d'un quart de la valeur ajoutée produite provient des activités commerciales (Figure 1). Cette prépondérance du commerce dans l'économie guyanaise se retrouve également en Guadeloupe. Toutefois, contrairement à ce qui se passe en Guadeloupe, c'est le commerce de détail qui crée plus de richesses que le commerce de gros.

L'équipement commercial continue de se développer en Guyane avec l'ouverture en octobre 2012 par le groupe Huyghues-Despointes d'un « Carrefour Market » à Rémire-Montjoly. Diverses évolutions ont également lieu, notamment des changements d'enseigne et des créations ex nihilo. La surface commerciale totale de la Guyane, incluant les galeries marchandes, augmente légèrement (+ 1,1 %).

En Guyane, le dynamisme de la croissance démographique compense largement le ralentissement de la consommation des ménages et permet au secteur du commerce de garder sa place de leader.

Le BTP constitue un levier de croissance important

Le secteur de la construction a connu une année 2012 globalement bien orientée. Avec une contribution de 19 % à la création de la richesse dégagée par les entreprises, il est un secteur clé de l'économie guyanaise (Figure 1). La commande publique reste le principal soutien de ce secteur mais la demande privée reste toujours un relais de croissance en raison de la forte croissance démographique. Le marché est porté par la construction de logements sociaux et par un nombre croissant de logements privés destinés à la location. Les ventes de ciment et l'exploitation de carrières atteignent des sommets (+ 15 %) témoignant du dynamisme du secteur. La demande reste très soutenue, tant en termes d'infrastructures que de logements, malgré la fin de grands chantiers.

Les services spécialisés aux entreprises, troisième secteur créateur de richesses

Les entreprises des services spécialisés aux entreprises poursuivent leur essor. Porté par les activités juridiques, d'architecture et d'ingénierie, le secteur dégage 18 % de la valeur ajoutée (25 % en Martinique et 18 % en Guadeloupe).

Un secteur industriel en développement

Le secteur industriel guyanais est à l'origine de 15 % (Figure 1) de la valeur ajoutée totale des entreprises (17 % en Martinique et 13 % en Guadeloupe). L'année 2012 est marquée par la création et le développement de plusieurs industries agroalimentaires sur le territoire, comme le lancement de l'usine d'embouteillage de la société Dilo. En 2012, un dixième des richesses créées dans l'industrie relève du secteur des industries extractives en raison notamment du regain de l'activité minière aurifère.

Toutefois, pénalisées par une consommation des ménages qui recule en 2012, les entreprises industrielles guyanaises investissent moins, notamment dans l'achat de nouveaux matériels. Les crédits d'investissement reculent de 2,5 % et les importations de biens d'équipement diminuent de 27 %. Les entreprises renouvellent les équipements existants mais investissent

moins dans de nouveaux. Néanmoins, la forte croissance démographique permet à la Guyane d'atteindre progressivement la taille de marché nécessaire au développement de certaines industries locales.

Les services, activités à fort taux de valeur ajoutée

Les consommations intermédiaires (y compris les achats de marchandises) des différents secteurs des services marchands guyanais représentent 70 % du chiffre d'affaires des entreprises guyanaises, proportion comparable aux entreprises guadeloupéennes et martiniquaises.

Cependant, la part des consommations intermédiaires dans le processus de production crée des disparités sectorielles très fortes. Par exemple, avec des achats de marchandises représentant près des trois quarts de son chiffre d'affaires, le commerce est le secteur d'activité où les consommations intermédiaires (y compris achats de marchandises) pèsent le plus (Figure 2).

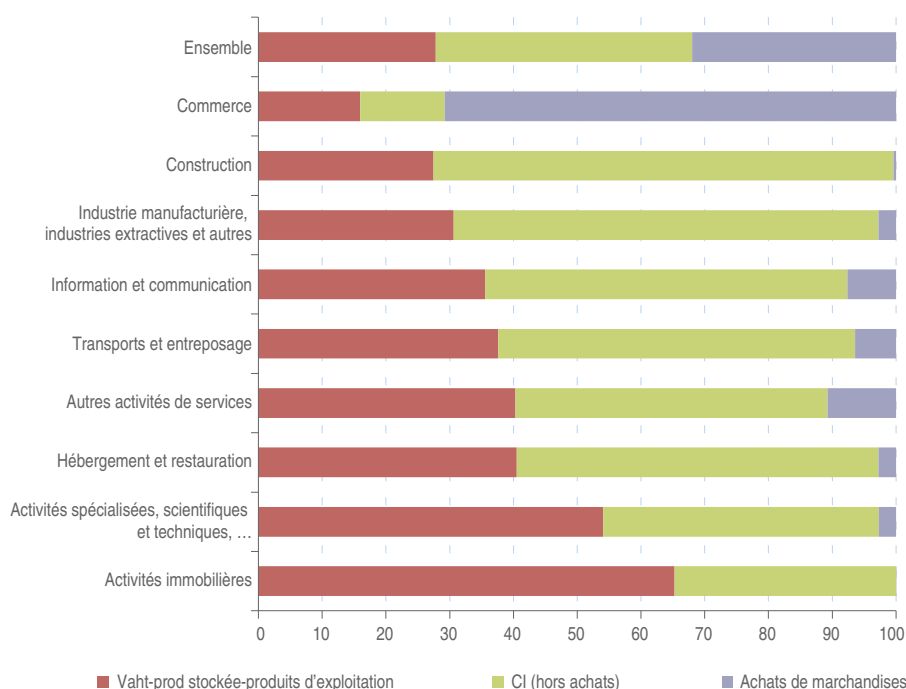
Le champ étudié : les secteurs principalement marchands

Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises des secteurs économiques principalement marchands, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel), des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale). Pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi, les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude : le champ étudié est celui des secteurs économiques principalement marchands.

2 Des consommations intermédiaires (y compris achats) plus importantes dans le commerce et la construction

Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises implantées en Guyane selon les secteurs d'activité en 2012 (en %)



Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

Par contre, les entreprises des services consomment peu de produits intermédiaires. Cela permet à la plupart de ces entreprises de réaliser des taux de valeur ajoutée supérieurs à 50 % (Figure 3). C'est le cas dans les activités immobilières, les activités de service spécialisées, scientifiques et techniques, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Dans l'industrie, la valeur ajoutée représente 30 % du chiffre d'affaires, un taux comparable à la moyenne régionale. Ce taux, le plus élevé aux Antilles-Guyane, s'explique par la présence de deux secteurs parmi les plus créateurs de valeur ajoutée : l'énergie avec un taux de valeur ajoutée de 43 % et l'industrie manufacturière fortement implantée en Guyane (30 %).

Le commerce, secteur où les achats de marchandises représentent 82 % du chiffre d'affaires, affiche le taux de valeur ajoutée le plus bas (17 %). Les entreprises du commerce achètent en effet des produits destinés à la revente, sans transformation majeure.

Les entreprises guyanaises réalisent un taux de marge de 35 %

Le taux de marge des entreprises guyanaises est en moyenne de 35 % en 2012 (Figure 3). Il varie du simple au triple, selon le secteur d'activité. Les secteurs les moins rentables sont souvent des secteurs concurrentiels : soit l'offre y est atomisée, comme dans les transports routiers, les hôtels-restaurants, les services personnels ; soit leurs produits sont banalisés, comme dans les biens intermédiaires. Le taux de marge est généralement élevé dans les secteurs où la productivité apparente du capital est faible, et réciproquement.

Dans les hypermarchés et supermarchés, le taux de marge est relativement faible puisque les quantités écoulées sont importantes. Un haut niveau de ventes autorise un taux de marge réduit : celui-ci peut attirer le consommateur, la marge globale étant préservée par l'effet quantité. Le commerce de gros a recours à une mobilisation capitaliste plus élevée (engins de manutentions, de déchargements, etc.) ce qui se traduit par un taux de marge plus élevé.

De même pour les secteurs des activités immobilières et de l'information et communication : ils se caractérisent par des niveaux d'investissement élevés (biens immobiliers, équipement en réseaux à haut et très haut débit fixes ou mobiles pour les opérateurs téléphoniques, etc.), d'où des taux de marges élevés.

3 Des taux de marge élevés dans la plupart des activités de services

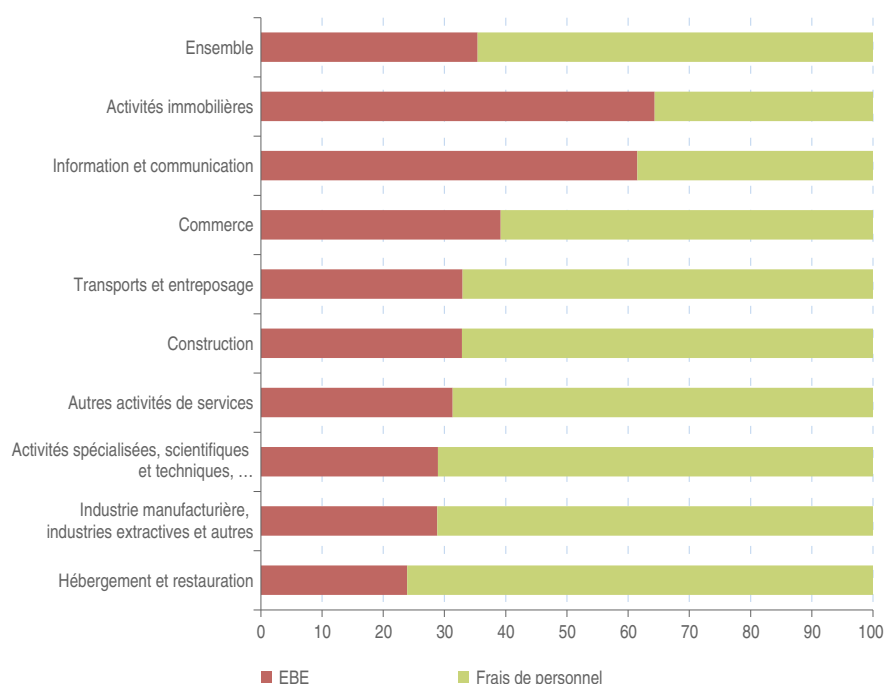
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Guyane par secteur d'activité en 2012 (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/ VACF	Part des frais de personnel FP/VACF
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	31,2	28,8	71,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	23,7	15,7	84,3
Industrie chimique	38,1	43,8	56,2
Construction	27,6	32,9	67,1
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	20,0	35,9	64,1
Commerce :	16,0	39,2	60,8
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	17,2	48,0	52,0
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	14,4	35,1	64,9
Transports et entreposage	37,6	33,0	67,0
Hébergement et restauration	40,9	23,9	76,1
Information et communication	36,6	61,5	38,5
Activités immobilières	63,1	64,4	35,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	54,1	29,0	71,0
Activités de services administratifs et de soutien	52,0	17,0	83,0
Autres activités de services	40,5	31,3	68,7
Ensemble	27,9	35,4	64,6

Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

4 Les frais de personnels représentent plus de 70 % de la VA dans l'industrie

Répartition de la valeur ajoutée des entreprises implantées en Guyane selon le coût des facteurs de production en 2012 (en %)



Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

La rémunération du travail représente 65 % de la valeur ajoutée guyanaise

La valeur ajoutée mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. La répartition de la valeur ajoutée s'opère entre les différents facteurs de production, c'est-à-dire les rémunérations salariales (rémunération du travail) et l'excédent brut d'exploitation, (rémunération du capital). Le partage de la valeur ajoutée a donc des implications à la fois économiques et sociales.

Le partage 65/35 masque une grande variabilité intersectorielle. En effet, certains secteurs consacrent plus de 70 % de leur valeur ajoutée aux salaires alors que d'autres deux fois moins (Figure 3). Cette disparité a plusieurs causes, comme l'intensité capitaliste sectorielle, la taille des entreprises composant le secteur, l'âge de ces entreprises. Les entreprises venant de se créer vont dégager peu de profits et leur production sert essentiellement à rémunérer les personnels. ■

Définitions

Comprendre les soldes comptables :

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties :

- les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ;
- l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ».

L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée :

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal.

Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale.

Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de marge :

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et au cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les microentreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les microentreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Source

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux.

Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)).

Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant.

Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Insee Service Territorial de Cayenne

CS 36017

97306 Cayenne Cédex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe:
Maud Tantin-Marchecler

Mise en page :
DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2417-0771
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Brion P., « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », *Courrier des statistiques* n° 130, mai 2011.
- Benhaddouche A., « En 2012, le secteur industriel continue d'exercer un effet favorable sur l'économie martiniquaise », *Insee Analyses Martinique* n° 15, décembre 2016.
- Millet C., « En 2012, le secteur du commerce toujours moteur de l'économie guadeloupéenne », *Insee Analyses Guadeloupe* n° 16, décembre 2016.

